

## Le dossier du jour

# A l'écoute des victimes de violences sexuelles

Les enfants, les adolescents et les parents confrontés à cette terrible réalité ne sont pas seuls. Sur la Côte d'Azur, plusieurs structures sont là pour les écouter, les aider, parfois les mettre à l'abri

## À Monaco, une association vous prend la main 7 jours sur 7

Parce que le sentiment de honte l'emporte. Parce que l'idée même de devoir se confier à la police est insurmontable. Parce qu'elles se disent que le temps fera son œuvre. Parce qu'elles ne savent pas vers qui se tourner... Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, les victimes de violences sexuelles se murent dans le silence. La solitude.

À Monaco, l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (AVIP) est un phare depuis 2014. Un lieu de parole et d'écoute à toute heure du jour comme de la nuit. « Il faut être là quand la parole se libère », résume Valérie Campora, directrice générale. « C'est un accompagnement de A à Z, notamment au moment du dépôt de plainte, qui est toujours compliqué. »



L'équipe de l'AVIP dans ses nouveaux locaux en 2020.

(Photo Cyril Doderigny)

### « Une forte recrudescence »

Pour créer et entretenir la confiance des victimes, l'association compte deux per-

sonnes à temps plein, des thérapeutes internes et des spécialistes extérieurs pour des suivis gynécologique et psychologique. Des intermé-

diaires en lien constant avec les urgences du Centre hospitalier Princesse-Grace, où le personnel est formé pour faire face à ces cas de dé-

tresse, et la Sûreté publique. Et malheureusement, l'année 2020 a été marquée par « une forte recrudescence » des violences sexuelles à Monaco,

essentiellement dans le monde du travail et dans le cercle amical. Moins dans le huis clos familial. En 2021, c'est à la jeunesse

que l'AVIP souhaite s'adresser. Pour tuer le mal dans l'œuf. « Malheureusement les jeunes ont facilement accès à la pornographie dès le collège aujourd'hui. Une concurrence malsaine s'établit entre jeunes filles qui se mettent en scène, et celles qui ne se prêtent pas à certains actes en pâtissent. » Un avilissement parfois public. A Monaco, où jupe, short court ou débardeur sont proscrits dans le milieu scolaire, une jeune fille de 13 ans a récemment témoigné avoir subi des insultes dans la rue car elle portait un jean troué. Quelques mots pour autant de maux collés à la peau parfois à jamais. D'où la mission de l'AVIP de libérer la parole. Et, surtout, de ne jamais juger. Au contraire, toujours rappeler à la victime qu'elle est victime.

**THOMAS MICHEL**  
tmichel@nicematin.fr

Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (AVIP). Tél : (+377) 93.25.00.07 (7j/7 24h/24) et avip-monaco.org/fr

## Nice : une cellule d'écoute dédiée

« En 2005, j'avais présenté un projet de loi visant à incriminer l'inceste en infraction spécifique. J'estimais déjà qu'il y avait urgence, rappelle Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur. Désormais, même si le droit pénal prévoit le terme, nous devons aller plus loin. Dans la continuité des actions et services déjà proposés par la Ville de Nice et son CCAS concernant les violences intrafamiliales, j'ai souhaité que soit créée une cellule d'écoute, d'information et d'orientation spécifiquement dédiées aux violences sexuelles ».

Pour cela une ligne dédiée a été créée, le **04.97.13.52.77**.

Appels reçus de 8 h 30 à 18 h (du lundi au vendredi) pour les victimes ou témoins qui peuvent aussi se livrer par mail, à l'adresse :

**parolelibre@ville-nice.fr**

En partenariat avec les associations spécialisées, la Ville propose des groupes de parole autour de la résilience (en visioconférence ou en présentiel, en petit groupe en respectant les gestes barrières).

Il y a aussi des tables rondes avec des professionnels (policiers, psychologues, juristes, art thérapeute, etc.).

Des ateliers d'art thérapie autour de la réappropriation du corps sont proposés par la Maison pour l'accueil des victimes.

04.97.13.52.77 ou parolelibre@ville-nice.fr

## Grasse : des résidences sociales chez Harjès

Créée en 1986, l'association Harjès vient en aide aux habitants des bassins grasseois, cannois et de plus de 50 communes du Haut et Moyen Pays.

Elle garantit un accueil, une écoute et un accompagnement des victimes, sans distinction.

L'association grasseoise dispose de résiden-

ces sociales dans lesquelles peuvent être logées des femmes victimes de violences conjugales.

Ces logements sont temporaires et elles peuvent y être accueillies avec ou sans leurs enfants.

31-33 rue Marcel Journet, à Grasse.  
Rens. 04.92.60.78.00. et www.harjes.fr

## Ces psys qui recueillent la parole à Antibes

Écoute, dialogue et suivi. À Antibes, deux lieux sont dédiés à recueillir la parole de l'enfant et de l'adolescent. Et ce, de manière gratuite.

Depuis 2007, le Centre psychanalytique de traitement et de consultations fonctionne avec le bénévolat de psychiatres et psy-

chologues cliniciens.

Pour être reçu, contactez le 06.98.26.35.99. Parallèlement, le service prévention jeunesse de la Ville offre le savoir-faire de psychologues au sein du Point accueil écoute du Bureau information jeunesse, boulevard Foch : 04.92.90.52.73